



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 20336

Numéro SIREN : 322 730 250

Nom ou dénomination : COGEED

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2014 sous le numéro de dépôt 93773



1409386802

DATE DEPOT :	2014-10-09
NUMERO DE DEPOT :	2014R093773
N° GESTION :	2014B20336
N° SIREN :	322730250
DENOMINATION :	COGEED
ADRESSE :	8 rue Coquillière 75001 PARIS
DATE D'ACTE :	2013/10/31
TYPE D'ACTE :	AVENANT
NATURE D'ACTE :	NOMINATION DE PRESIDENT

COGEED

Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée au capital de 50.000 euros

Siège social : 8 rue Coquillière – 75001 PARIS

R.C.S PARIS B 322 730 250

ADDITIF AU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 31 OCTOBRE 2013

L'an deux mille treize, et le trente et un octobre, à douze heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale extraordinaire sur convocation du Président.

Etaient présents :

Monsieur Dominique LEVEQUE, propriétaire de

2 498 actions

Monsieur Gilles BECK, propriétaire de

2 actions

Total des actions présentes ou représentées : 2 500 actions sur les 2 500 composant le capital social.

Monsieur D.LEVEQUE préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des actions composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'assemblée a décidé :

- La transformation de la société de SELAS en SAS
- La nomination d'un commissaire aux apports chargé de se prononcer sur la valeur des titres de la société LTA devant être apportés.
- L'agrément présentée par D.Lévêque pour la cession de 792 actions.

Le Président expose qu'à la suite de la transformation de SELAS en SAS décidée le 31 octobre 2013, il convient que la désignation du président soit confirmée pour effectuer les formalités.

Après échanges, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale constate que Monsieur Dominique Lévêque était président de la société sous sa forme de SELAS et, en tant que de besoin, le confirme et le nomme président de la société sous sa forme de SAS, avec les pouvoirs prévus par la loi et les statuts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et par tous les associés présents.

Le Président,



D.LEVEQUE



G.BECK

Clichy, 75009 Paris

Dans cette même p
actions qu'il possèd
Consulting au prix
d'organisation, il es
porté à 90 jours et la

Le président ouvre l
Personne ne deman
l'ordre du jour.

Enregistré à : SIE DE PARIS

Le 07/10/2014 Boudreau n°2014/1

Enregistrement : 125 €

Total liquidé : cent quarante-q

Montant reçu : cent quarante-q

L'Agent administratif des finances p

Plus rien n'étant à l
De tout ce que dess
tous les associés pr

